

Janvier 2015
n° 21

ABIDOS

infos

édito

En ce début d'année 2015, permettez-moi de vous présenter à chacun d'entre vous, tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de santé et de bonheur avant tout.

L'année 2014 vient de s'achever.

Au niveau communal, cette année aura été essentiellement marquée par :

- la finalisation du PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) et du PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) ;
- ce qui a permis de bien avancer sur le PLU d'Abidos, (Plan Local d'Urbanisme) ;
- l'extension de la salle polyvalente;
- le lancement de la rénovation du préau de l'école pour répondre aux besoins des enseignants et des activités périscolaires.

Et, au niveau du SIRP, la mise en place des activités périscolaires aura nécessité une refonte complète de l'organisation du personnel avec l'embauche de deux personnes.

La page de 2014 est maintenant tournée.

Et déjà, pour 2015, trois chantiers principaux sont engagés :

- la finalisation du PLU,
- l'achèvement de la rénovation du préau de l'école,
- dans la continuité des rues Galos et de l'église, le démarrage des travaux d'enfouissement des réseaux, de rénovation de l'éclairage public et de mise en sécurité de la rue Vergez.

De gros chantiers en perspective qui demanderont l'implication de tous.

A nouveau, je vous souhaite « bona annada a tots ».

Jean-Claude MIRASSOU
Maire d'Abidos



sommaire

2 à 5
Infos communales

5
Infos intercommunales

6
Infos associatives

Les membres du Conseil municipal sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour 2015. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur et satisfactions.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Envisagé depuis plusieurs années afin de répondre aux demandes en matière d'urbanisme, la municipalité travaille sur cet important dossier depuis maintenant plus d'un an. Grâce à l'aide apportée par les services d'urbanisme de la CCLO représentés par M. Fourier et le cabinet « Parcourir les Territoires », le projet prend forme.

Un premier diagnostic a ainsi permis de démontrer les enjeux environnementaux et la connaissance du territoire de notre commune. A ce titre, ont été analysées les spécificités d'Abidos en matière de population, logements, consommation, disponibilités foncières, activités économiques, agriculture, équipements publics et réseaux mais également son patrimoine et son histoire.

De plus, concernant les enjeux environnementaux, toutes les reconnaissances naturalistes, le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques), la prévention en matière de bruit ou de pollution atmosphérique sont prises en compte.

Une fois le diagnostic réalisé, l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a pu démarrer, s'articulant autour des axes suivants :

- **permettre un développement du village intégrant les contraintes naturelles et technologiques**

Un des objectifs porté par le PLU est de favoriser un essor du village

- travail sur les dents creuses dans le cadre de notre PPRT.
- extension modérée vers Os-Marsillon et à proximité du centre équestre.
- étude sur les possibilités d'extension de l'urbanisation sur le coteau de Lagor (quartier Bachard).
- en parallèle, le projet prévoit de favoriser le lien entre le village (habitat et équipements) et ses espaces naturels par le biais d'espaces publics,

de lieux de promenade, parcours sportifs, aires de pique-nique, liaisons avec les nouvelles habitations.

- **permettre le développement des pôles d'activité de la commune**

- l'emprise, les mesures de protection du risque d'inondation (PPRI) et les mesures compensatoires sont déjà intégrées dans le projet d'extension de l'usine Toray.

- permettre l'évolution de la zone d'activité artisanale de la commune au nord de la RD 31. Cette zone partiellement située en zone de risque du PPRT devra se conformer aux exigences légales.

- **proposer un développement qui permette les circulations douces et le lien aux espaces de nature**

Un accès aisé aux espaces naturels de la commune, et leur interconnexion avec ceux des communes voisines (Os-Marsillon notamment), constitue un atout pour la commune en termes d'attractivité et de qualité de vie pour ses habitants. Le PLU vise ainsi à accueillir de la population en leur offrant un cadre et un accès à la nature.

Par ailleurs la forme compacte du village et la proximité entre les équipements publics permettent d'intégrer au projet la volonté de développer les mobilités douces (cycle et piéton) au cœur du village.

- **pérenniser l'activité agricole de la commune**

La commune d'Abidos est toujours porteuse d'une activité agricole diversifiée (production de céréales, élevage,...). Il convient donc de protéger les espaces agricoles et permettre l'évolution des exploitations agricoles en harmonie avec les autres « zones » environnantes (industries, habitations particulières,...).

- **préserver les éléments naturels de la commune**

Certains de ces espaces sont exclus de toute l'urbanisation du fait de leur caractère inondable précisé dans le PPRI (Plan de Prévention du Risque d'Inondation) d'Abidos.

Ces espaces sont partiellement identifiés au titre du réseau de zones Natura 2000 et des ZNIEFF (Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) tels que le gave et ses affluents.

D'autres espaces ne font aujourd'hui l'objet d'aucune reconnaissance naturaliste ou de protection. Leur valeur écologique est identifiée dans le PLU. Ils peuvent constituer des réservoirs de biodiversité, des liens. Il convient donc de protéger les espaces naturels de la commune, de maintenir et renforcer les continuités écologiques du territoire.

Le 4 novembre 2014, une première réunion publique a eu lieu à la mairie afin de présenter ces documents. Le zonage de parcelles potentiellement constructibles a été identifié et une discussion avec leurs propriétaires engagée.



Les travaux

Préau de l'école :

Afin de répondre aux besoins des enseignantes et des activités périscolaires, la première tranche des travaux (gros œuvre, isolation et électricité) est terminée. Elle va se poursuivre durant les prochaines vacances de février par le surfacage des sols et l'installation de placards.

Extension de la salle polyvalente :

Les travaux de maçonnerie et couverture sont achevés. Les finitions sont en cours et nous en disposerons début février

Prévention

La réglementation en matière de détecteurs de fumées a évolué. Dorénavant, en France, ils seront obligatoires à compter du 8 mars 2015. Leur efficacité est prouvée, surtout la nuit lorsque la surveillance humaine est absente, les feux étant responsables de 70 % des décès dans les incendies d'habitation. Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter votre compagnie d'assurances.

En bref...

- **Collecteur verres :** un nouveau collecteur de verres va être prochainement installé derrière la salle polyvalente, en remplacement de l'actuel. Plus fonctionnel (disponibles pour les personnes en fauteuil et des ouvertures adaptées à la taille de chacun), il est également équipé d'un revêtement interne réduisant les nuisances sonores.
- **Distribution de bacs roulants :** dans le cadre de l'harmonisation de la collecte des déchets (voir l'article dans les Infos Communautaires), de nouveaux bacs roulants jaunes destinés à remplacer les caissettes bleues seront à retirer par les habitants de la commune, le lundi 2 mars, de 16h30 à 20h00, à la salle polyvalente.
- **Elections Départementales :** elles auront lieu les dimanches 22 et 29 mars 2015.

SIRP



Le vendredi 19 décembre 2014 a eu lieu à la salle polyvalente d'Abidos la fête de Noël des écoles d'Os-Marsillon et Abidos, organisée par l'association des parents d'élèves Ecolamour. Tous les enfants et leurs familles se sont retrouvés autour d'un goûter à partir de 15h30, suivi d'un spectacle donné par le conteur et chanteur Olivier Apat. Les élèves ont ensuite interprété plusieurs

chants et le Père Noël est venu leur apporter à chacun un petit cadeau. La journée s'est poursuivie par l'ouverture du marché de Noël où les familles ont pu acheter les objets réalisés par leurs enfants en classe. Un dîner et un spectacle animé par le magicien mentaliste John Mak ont clôturé cette journée.

Occitan

Ajudas financèras entà estauviar l'energia

Ajudas naveràs qu'existeishen entà' vs ajudar a melhorar l'eficacitat energetica deu voste lotjament. Lo benefici qu'ei important tà vos e tau planèta :

- un lotjament confortable, estauviaire en energia.
- facturas d'energia mestrejadas.
- ua valor patrimonial aumentada.
- la baisha des las emissions de gas d'efèit de sarra qui participan a l'arrecuhament planetari.

En mei de la TVA redusida e de l'eco-prèst a taus zèro, un crèdit d'impòst de 30% qu'ei acordat entaus tribalhs eligibles següents :

- isolacion de las murrallas.
- isolacion deus teits.
- isolacion de las parets enveiradas.
- equipaments de cauhatge o de produccion d'aiga cauta sanitària foncionant dab lenha o auta biomassa, dab l'energia solara o dab ua pompa de calor.
- cautèras a condensacion o a micrò-cogeneracion, equipaments de produccion d'energia utilisant ua hont d'energia renouveladera (pompa de calor, energia idraulica o biomassa, energia eoliana).
- isolacion termica deus taulats baishs.
- contravents isolants o portàs d'entrada obrint suu dehòra.
- regulacion e programacion deu cauhatge.
- aparelhs qui permeten d'individualizar las despensas de cauhatge o d'aiga cauta sanitària.
- calorifgatge.
- connexion a un hialat de calor.
- realizacion d'un diagnostic de qualitat tecnica energetica (DPE) en dehòra deus cas on la reglamentacion at hè obligatòri.
- bòrna de recarga de vehicule electric.

Des aides financières pour économiser l'énergie

Des aides nouvelles existent pour vous aider à améliorer l'efficacité énergétique de votre logement. Le bénéfice est important aussi bien pour vous que pour la planète :

- un logement confortable, économe en énergie.
- factures d'énergie maîtrisées.
- une valeur patrimoniale augmentée.
- la baisse des émissions de gaz à effet de serre qui participent au réchauffement planétaire.

En plus de la TVA réduite et de l'éco-prêt à taux zéro, un crédit d'impôt de 30% est accordé aux travaux éligibles suivants :

- isolation des murs.
- isolation des toits.
- isolation des parois vitrées.
- équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant au bois de chauffage ou autre biomasse, à l'énergie solaire ou avec une pompe à chaleur.
- chaudières à condensation ou à micro-cogénération, équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable (pompe à chaleur, énergie hydraulique ou biomasse, énergie éolienne).
- isolation thermique des planchers bas.
- contrevents isolants ou portes d'entrée ouvrant sur l'extérieur.
- régulation et programmation du chauffage.
- appareils qui permettent d'individualiser les dépenses de chauffage ou d'eau chaude sanitaire.
- calorifugeage.
- connexion à une source de chaleur.
- réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) en dehors des cas où la réglementation l'impose.
- borne de recharge des véhicules électriques.

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter
le Service Energie de la CCLO, au 05.59.60.73.49.**

**D'autres informations sont disponibles sur le site de l'ADEME (www.aquitaine.ademe.fr),
le site de Info énergie 64 (www.infoenergie64.org)
et sur www.renovation-info-service.gouv.fr**

CCAS

Le repas du 11 Novembre : à l'initiative du CCAS, le repas s'est déroulé à la Salle Polyvalente et a été préparé par le traiteur « l'Amistat ». Il a réuni une quarantaine de personnes de plus de 60 ans à laquelle se sont joints d'autres villageois désireux de partager un agréable moment de convivialité.



Le goûter de Noël du CCAS : dans une salle polyvalente magnifiquement décorée par les bons soins de TORAY, les convives ont pu apprécier un délicieux goûter et se régaler de chants traditionnels béarnais et basques, interprétés par le groupe « Lambrusquera ».

Carnet

Une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2014 : Anne-Marie MISIK, Laurent CONCHEZ-BOUEYTOU, Friedel CAZAUBON SAINT-CRICQ.

Infos intercommunales

● Harmonisation de la collecte des déchets

Les élus de la CCLO ont décidé d'harmoniser le service de gestion des déchets, à savoir : le mode de collecte, la fréquence, les équipements de pré-collecte (sacs, bacs roulants, caissettes et colonnes), et enfin, les coûts de service et l'existence ou non de collectes spécifiques à domicile (déchets verts, encombrants). Par ailleurs, certaines collectes (emballages en caissette) ne répondent plus aux nouvelles réglementations en vigueur.

La nouvelle organisation sera effective à partir du 1^{er} avril 2015. Elle permettra d'assurer un service de qualité et d'en maîtriser les coûts. Une communication spécifique et très précise sera effectuée dans le courant du 1^{er} trimestre 2015.



Colonne à verres.

(Photo CCLO)

● Hydro Québec

Le fournisseur d'électricité, Hydro-Québec, va installer sur le bassin de Lacq, un laboratoire appelé SCE France, dédié à de la recherche fondamentale et au transfert de technologie.

L'objectif est de développer les batteries à base de lithium fer phosphate (LFP) et utilisant des nanoparticules. Le laboratoire emploiera six personnes au départ mais les effectifs pourront monter à vingt-cinq d'ici trois ans. Cette technologie issue des laboratoires québécois depuis des années, offre plusieurs avantages

- une sécurité d'emploi, puisque ces batteries peuvent être percées sans risque.
- un temps de charge très rapide se comptant en minutes.
- une durée de vie bien plus importante avec au moins 20000 cycles de charge-décharge. Cette technologie permet en outre de stocker de très grandes quantités d'énergie.

80 hectares seront utiles à ce nouveau projet qui prévoit la création rapide de toute une filière industrielle.

Centre Equestre

Cette fin d'année a été marquée par l'assemblée générale du club, qui s'est tenue le 22 novembre, à la salle des fêtes d'Abidos, réunissant 80 personnes.

Au programme, un rapport moral très satisfaisant avec une activité qui se maintient à un bon niveau et toujours de très bons résultats en compétition (pour rappel une place de second aux Championnats de France). Le rapport financier est également au rendez-vous avec des comptes « dans le vert » pour l'association.

Le bureau a été renouvelé, il est dorénavant composé par :

Président : Pascal Huber

Vices présidents : Emmanuel Briquet et Eric Laffitte

Trésoriers : Denis Lafaille et Brigitte Borny

Secrétaires : Nathalie Feugas, Josette Phélipot, Sylvie Malégarie et Stéphanie Michaud

Ce bureau est aidé dans ses tâches par une assemblée de 21 administrateurs.

Pour 2015, les objectifs du centre équestre sont de garder le dynamisme actuel au travers d'un enseignement de qualité et de participations à de nombreuses compétitions.

Pour sa part, le club, après avoir proposé, le 18 janvier, un concours de dressage au centre équestre (Etape du challenge hivernal départemental), assurera l'organisation de 3 importants concours :

- le 19 avril, Concours de Sauts d'Obstacles, au domaine de Sers, à Pau (étape du Championnat Départemental).

- les 14 et 21 juin, les maintenant traditionnels Concours de Sauts d'Obstacles, sur le terrain communal d'Abidos.

La soirée s'est terminée autour d'un pot de l'amitié et d'une soirée dansante dont les cavaliers ont le secret.

Coté travaux, exceptionnellement le confort des cavaliers est passé avant celui de chevaux, puisque le club house a été rénové : peinture intérieure, remplacement des fenêtres par des fenêtres PVC double vitrage et installation d'une petite cuisine intégrée.

Les chevaux ne sont malgré tout pas en reste puisqu'un toit de protection et des gouttières ont été installés et plus de 50 m² de murs ont été crépis.

A noter aussi l'arrivée d'un nouveau pensionnaire, prénommé Reboule, qui sera dédié à l'apprentissage de la voltige.

Comité des Fêtes

Cette année, à l'occasion de la Fête Patronale, le comité des fêtes a innové en proposant, le samedi 29 novembre, un repas suivi de la projection du film « Stars 80 ». Le dimanche 30, après la messe et le dépôt de gerbe au Monument aux Morts, 80 personnes se sont retrouvées autour d'un excellent repas préparé par « l'Auberge du Cheval Blanc », suivi d'une animation musicale.

Félicitations au comité qui nous propose toujours de belles festivités et qui réfléchit déjà à celles de l'année 2015. Nous ne manquerons pas de les relater dans les prochains numéros.



Association Vivre Ensemble

« Vivre Ensemble » a repris ses différents projets pour cette année 2015. Le plus important consistera, en collaboration avec l'I.E.M.F.P. « Le Hameau Bellevue » à Salies de Béarn, de permettre à 25 jeunes, porteurs de handicap moteur, de découvrir l'Exposition Universelle de Milan. Ce défi se déroulera du 27 juin au 3 juillet 2015. Le groupe de travail « Cap sur Milan : Expo Universelle 2015 » a bien avancé (hébergement, transport, plaquettes,...) et se réunira fin janvier pour continuer

cette action. La démarche de financement sera la même que pour « Défi Londres 2012 », à savoir le parrainage de ces jeunes, ainsi que des manifestations ponctuelles organisées par chacune des entités

Quelques dates à retenir pour cette année :

- Assemblée Générale : vendredi 13 février 2015.
- Marché aux Fleurs : samedi 11 et dimanche 12 avril 2015.
- Journée « Vivre Ensemble » : jeudi 14 mai 2015.
- Soirée Parrainage : vendredi 5 juin 2015.

Mairie d'ABIDOS

- le lundi et le jeudi de 10h à 12h et de 16h à 18h • le mardi de 10h à 12h
- le vendredi de 16h à 18h.

Tél./Fax : 05.59.71.57.15 - E-mail : comabidos@cdg-64.fr

Impression numérique : imprimerie Germain - Mourenx www.germain.com

LE PROCHAIN BULLETIN
PARAITRA EN MAI 2015